



Conditions Générales de Ventes 2026

1. RÉSERVATION :

Pour toute réservation, une option de réservation est enregistrée, sous réserve de disponibilité, dès réception et traitement de la demande de réservation. Un contrat est envoyé au demandeur. L'option de réservation est valable 7 jours. L'option s'entend confirmée (et devient donc une réservation ferme) après l'enregistrement de l'acompte de 25% du montant prévisionnel du séjour + 100% des frais de dossier et réception du contrat de réservation. Vous recevrez un email de confirmation du camping. La réservation est personnelle, il est interdit de la céder à un tiers. En cas de déclaration inexacte du preneur, le présent contrat sera résilié de plein droit et les sommes versées resteront acquises au loueur. Toute personne en supplément doit être déclarée à l'arrivée. En cas d'absence de réservation, vous devez vous faire inscrire à la réception et régler le montant total de votre séjour à votre arrivée. En cas d'arrivée tardive, les installations resteront disponibles jusqu'au lendemain midi. Au-delà et sans information de la part du client, la location redeviendra disponible. Aucun remboursement ne sera consenti en cas d'arrivée retardée ou de départ anticipé de votre fait par rapport aux dates précisées sur le contrat de réservation.

Arrivées : de 15h à 19h. Départs : avant 10 h pour les locations, et avant 12h pour les emplacements.

Pour toute modification, veuillez nous contacter. Il ne pourra être garanti le même emplacement si les dates du séjour sont modifiées.

2. SPÉCIFIQUES AU CAMPING CARAVANING :

La situation de l'emplacement réservé est déterminée en fonctions des exigences de notre planning, tenant compte dans la mesure du possible des préférences indiquées par le campeur.

Le fait de ne pas accepter l'emplacement proposé à l'arrivée implique la perte des arrhes et des frais déjà versés. Les nuitées sont calculées de 12 h à 12 h. Pour tout départ après 12h, une nuit supplémentaire sera facturée. Il est possible de prolonger son séjour, sous réserve de disponibilité et en informant le camping au moins 3 jours à l'avance. Le solde de votre séjour sera réglé à l'arrivée au camping.

3. SPÉCIFIQUES À LA LOCATION (TENTES ECOLOGE, CANADA, TRECK, MOBIL HOMES, YOURTES) :

La location est consentie pour les dates mentionnées au contrat de réservation (du jour d'arrivée 15h au jour du départ 10h exclusivement). Toute prolongation au-delà de la date de réservation est soumise à l'accord du camping, et sous réserve de disponibilités. Le règlement du solde du séjour doit être effectué 30 jours avant la date d'arrivée. Une double caution sera demandée à l'arrivée : 350 € pour la prise de possession effective de la location, et 60 € pour le ménage (conservés si locatif n'est pas rendu propre). Prévoir chèques ou espèces ou se référer au message envoyer par mail. Un inventaire sera disponible dans chaque location. Toute remarque ou anomalie devra être signalée dans les 24 h. Passé ce délai, le client est présumé avoir pris la location en bon état. Les cautions seront restituées le jour du départ selon état des lieux et état de propreté impeccable (ménage effectué par le locataire). En cas de dégâts constatés, les sommes dues sur justificatif seront retenues. Cela n'exclut pas un dédommagement supplémentaire dans le cas où les frais seraient supérieurs au montant de la caution. Si le ménage n'a pas été fait à votre départ, le camping retiendra les 60 € de caution ménage. En cas d'impossibilité de faire l'état des lieux, la caution vous sera restituée sous 8 jours.

4. TAXE DE SÉJOUR, ECO-PARTICIPATION :

La Taxe de séjour est perçue pour tout campeur à partir de 18 ans : 0,66 € par personne et par nuitée. L'Eco-participation est perçue pour tout campeur à partir de 1 an : 0,40 € par personne et par nuitée. Elles seront réglées sur place le jour de votre arrivée.

5. ANNULATION :

Tout séjour commencé est dû.

En cas d'annulation du séjour, les arrhes et frais ne seront pas remboursés sauf en cas de décès (conjoint, enfant, parent proche) et sur justificatif. Pour cette raison, nous vous conseillons de souscrire une assurance annulation et interruption de séjour. Son montant est de 4 % du montant total de votre séjour, payable à la réservation. Notre partenaire Gritchen Affinity s'engage à rembourser tout ou partie du séjour à nos vacanciers. En cas d'annulation, avertir le camping de votre désistement dès la survenance d'un événement empêchant votre départ par courrier ou par mail. Si le sinistre est prévu dans les conditions générales (disponible sur le site www.campez-couvert.com), aviser l'assureur dans les 48h et fournir tous les renseignements nécessaires et documents justificatifs.

6. FORCE MAJEUR :

Le Village Nature Zen ne saurait être tenu responsable de l'inexécution totale ou partielle de ses obligations contractuelles, ni être redevable d'aucune indemnité ou remboursement, dans les cas où cette inexécution résulterait d'un événement de force majeure au sens de l'article 1218 du Code civil.

Est considéré comme cas de force majeure tout événement extérieur, imprévisible et irrésistible rendant impossible l'exécution normale du séjour.

Sont notamment considérés comme cas de force majeure (liste non exhaustive) :

- les catastrophes naturelles telles qu'inondations, tempêtes, incendies, séismes, ou tout événement climatique exceptionnel ;
- les épidémies, pandémies ou restrictions administratives (confinement, fermeture d'établissement, interdiction d'accueil du public) ;
- les interdictions préfectorales ou communales (par exemple : interdiction de baignade, d'accès à certaines zones, de rassemblements publics, etc.) ;
- les coupures prolongées d'électricité, d'eau ou d'accès routier, dues à un sinistre extérieur au camping ;
- tout conflit social, décision gouvernementale ou événement indépendant de la volonté de la direction ayant pour effet d'empêcher la poursuite normale du séjour.

En cas de survenance d'un événement de force majeure, le camping pourra être amené à annuler, reporter ou interrompre le séjour sans que le client puisse prétendre à une indemnisation.

Si possible, le Village Nature Zen proposera au client un report de séjour ou un avoir, valable sur une période définie, dans un esprit d'équité et de bienveillance.

Pour cette raison, nous vous conseillons de souscrire une assurance annulation et interruption de séjour. Son montant est de 4 % du montant total de votre séjour, payable à la réservation. Notre partenaire Gritchen Affinity s'engage à rembourser tout ou partie du séjour à nos vacanciers (se reporter à leurs conditions générales de ventes disponible sur le site www.campez-couvert.com), aviser l'assureur dans les 48h et fournir tous les renseignements nécessaires et documents justificatifs.

7. SÉCURITÉ-RESPONSABILITÉ :

Il appartient à tout campeur caravanier de souscrire une assurance pour leur caravane, camping-car, matériel et responsabilité civile (dommages survenant de son fait). La direction décline toute responsabilité en cas de perte, de vol, d'incendie, d'intempéries ou d'accident survenant du fait du campeur ou d'un tiers.

Par arrêté préfectoral, les barbecues au feu de bois sont strictement interdits.

Véhicules électriques ou hybrides : pour des raisons de sécurité, il est interdit de brancher votre voiture à l'électricité standard. Une borne de recharge spécifique a été aménagée à cet effet. Conditions disponibles à la réception.

8. PASS BIEN-ÊTRE :

Le Pass Bien-Être est une option proposée par le Village Nature Zen lors de la réservation. Ce pass permet de bénéficier d'avantages exclusifs pendant le séjour, sur les activités bien-être, proposées sur le camping en juillet et août (hors activités au tarif libre). Le Pass est nominatif et valable uniquement pour la durée du séjour. Il ne peut être cédé, échangé ou remboursé, même partiellement. Le Village Nature Zen se réserve le droit de modifier les conditions d'utilisation ou les avantages du Pass Bien-Être en fonction des besoins de la saison, sans préavis, tout en garantissant un service équivalent.

9. ANIMAUX :

Les animaux domestiques sont acceptés sur les emplacements nus mais sont interdits dans les locations (Tentes Treck, Tentes Ecolodge, Tentes Canada, Mobil Homes, Yourtes). Les chiens susceptibles d'être dangereux (catégories 1 et 2) sont refusés (arrêté du 27/09/09). Les autres chiens sont admis, à condition d'avoir été déclarés à l'arrivée et sur présentation du carnet de vaccination (obligatoire à l'arrivée, arrêté du 22/01/85). Ils ne doivent pas incommoder leur voisinage par leurs aboiements et salissures. Ils devront être tenus en laisse et respecter la propreté du terrain (les propriétaires sont tenus de ramasser les déjections). En aucun cas ils ne seront laissés seuls sur l'emplacement, attachés à un arbre, dans la tente, la voiture ou la caravane. En cas de non respect, le camping pourra prononcer l'éviction du chien et de ses maîtres.

10. CIRCULATION - BRUIT :

La vitesse est limitée à 10 km/h à l'intérieur du camping. Circulation interdite entre 22 h 30 et 8h.

Une seule voiture est tolérée par emplacement. Le stationnement est interdit sur les voies d'accès ou les emplacements vides.

Les visiteurs sont tenus de se garer sur le parking à l'entrée du camping.

Pour la tranquillité de tous, veillez à ne pas causer de nuisance sonore en journée et respectez les emplacements voisins. Le silence est de rigueur de 22h30 à 8h.

11. ACCUEIL DE GROUPE :

Le Village Nature Zen est un lieu dédié au calme et au ressourcement.

Pour préserver la sérénité du lieu, le camping n'accueille pas les groupes (même familiaux et/ou amicaux).

Chaque emplacement de camping est limité à 6 personnes maximum par emplacement. Chaque locatif accueille entre 2 et 5 personnes selon sa capacité (Tente Treck, Ecolodge, Canada, Mobil-home, Yourte).

L'accueil de groupes plus importants n'est possible que dans le cadre d'un stage, d'une retraite bien-être organisé par le Village Nature Zen ou sous accord exceptionnel de la direction.

Toute réservation ne respectant pas cette règle pourra être annulée sans remboursement.

12. PISCINE :

L'accès à la piscine est strictement réservé aux campeurs. Le règlement et les horaires sont affichés à l'entrée de la piscine. Pour des raisons d'hygiène, seuls les slips de bain sont acceptés (shorts et bermudas interdits). Les enfants restent sous la surveillance et vigilance de leurs parents, aucun enfant seul à la piscine.

13. LITIGES ET RÉCLAMATIONS :

Toutes réclamations relatives aux conditions du déroulement du séjour doivent être formulées sur place auprès de la réception du camping afin de permettre à celui-ci de trouver une solution aux désordres rencontrés. Tout campeur doit se conformer aux dispositions du règlement intérieur du camping. La direction se réserve le droit de refuser un campeur ou d'expulser quiconque causerait des nuisances ou ne respecterait pas le règlement intérieur.

Règlement amiable des litiges - Médiation de la consommation : Conformément aux dispositions des articles L 611-1 et R 612-1 et suivants du Code de la Consommation concernant le règlement amiable des litiges : Lorsque le consommateur a adressé une réclamation écrite au professionnel et qu'il n'a pas obtenu satisfaction ou de réponse dans un délai de deux mois, il peut soumettre gratuitement sa réclamation au médiateur de la consommation. Le médiateur doit être saisi dans le délai maximal d'un an à compter de la réclamation initiale. Le médiateur MCP MEDIATION peut être saisi directement en ligne à l'adresse suivante : www.mcpmediation.org ou par courrier MÉDIATION DE LA CONSOMMATION et PATRIMOINE - 12 Square Desnouettes - 75015 PARIS

14. DROIT À L'IMAGE :

Le client autorise expressément le camping, et sans aucune contrepartie, à exploiter et diffuser sur tout type de supports susceptibles d'être utilisés, qu'il soit numérique ou imprimé, les photos et/ou vidéos qui pourraient être prises au cours du séjour pour les besoins publicitaires et de communication du camping. Tout client souhaitant refuser la possibilité d'être photographié ou filmé pendant son séjour devra en faire part au camping préalablement et par écrit.

15. PROTECTION DES DONNÉES PERSONNELLES :

Conformément à la réglementation en vigueur en matière de protection des données à caractère personnel (Règlement Général sur la Protection des Données n°2016/679 du 27 avril 2016, et la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés modifiée), le client dispose des droits d'interrogation, d'accès de modification d'opposition et de rectification sur les données personnelles le concernant. En adhérant à ces conditions générales de vente, le client consent à ce que le camping collecte et utilise ces données pour la réalisation du contrat de réservation. Les informations que le client communique à l'occasion de sa réservation ne seront transmises à aucun tiers. Ces informations seront considérées par le camping comme confidentielles. Elles sont utilisées uniquement par les services internes du camping pour le traitement de la réservation, et pour renforcer et personnaliser la communication et l'offre de services réservés aux clients du camping.

BON POUR ACCORD :

Ces Conditions Générales de Ventes sont validées et acceptées par le client dès sa validation de la demande de réservation (CGV disponibles en ligne www.village-nature-zen.com).